



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 27 juin 2026

## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL UNSA MOBILITÉ PRIS POUR CIBLE À SON DOMICILE

À quelques mois des élections professionnelles d'octobre 2026, un climat préoccupant s'installe à la RATP.

La progression de l'UNSA MOBILITÉ, de ses propositions et de son audience auprès des salariés semble désormais susciter une réaction hostile de la Direction. Le temps où l'on pouvait sommer une organisation syndicale de se taire est révolu.

Il y a deux ans, notre organisation avait déjà été confrontée à une tentative de déstabilisation impliquant d'anciens responsables syndicaux. Les juridictions saisies ont confirmé le bien-fondé des positions défendues par l'équipe conduite par Arole Lamasse.

À l'époque, Laurent Escure, Secrétaire général national de l'UNSA, avait dû rappeler publiquement à la Direction des ressources humaines de la RATP l'exigence de neutralité qui s'impose à elle.

### UNE INTERVENTION POLICIÈRE ET MÉDICALE INJUSTIFIÉE

Le 13 juin 2026, en pleine réunion de la CSSCT, la Direction a sollicité l'intervention des secours et de la police au domicile privé du Secrétaire général UNSA MOBILITÉ, en présence de son épouse et de son fils malade.

Cette démarche, prétendument motivée par une inquiétude psychologique, constitue pour l'UNSA MOBILITÉ une initiative disproportionnée, infondée et gravement attentatoire à la dignité du responsable syndical et de sa famille.

À ce jour, aucune excuse n'a été formulée par la Direction.

### UNE DÉRIVE INQUIÉTANTE DANS LE TRAITEMENT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

La Direction semble concentrer ses critiques sur les prises de parole syndicales — qualifiées de « menaces » ou « injures » — plutôt que sur les conséquences d'une décision ayant conduit à interrompre une instance et à envoyer police et secours au domicile d'un élu.

Cette situation interroge gravement le respect de la liberté syndicale, de la liberté d'expression et des conditions d'exercice des mandats représentatifs au sein de l'entreprise.



### L'UNSA MOBILITÉ SAISIT SES CONSEILS

Face à ces événements, l'UNSA MOBILITÉ engage ses conseils afin d'examiner toutes les voies judiciaires utiles à la défense de ses droits et de ceux de son Secrétaire général.

**Au-delà d'un homme, c'est la protection des libertés syndicales,  
l'indépendance des représentants du personnel et le respect dû aux élus  
qui sont aujourd'hui en jeu.**